

Les langues parlées en Guyane : une extraordinaire diversité, un casse-tête pour les institutions

Isabelle Léglise (CNRS, SeDyL)

La diversité linguistique guyanaise a de quoi fasciner : une quarantaine de langues s'y côtoient dont une vingtaine sont parlées par des groupes représentant chacun au moins 1 % de la population. Cette fascination peut se muer en véritable casse-tête pour les services publics en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de la justice car les institutions ne s'y adaptent actuellement que très partiellement. Cette diversité, enfin, ne doit pas masquer les enjeux de pouvoir qui se cachent derrière la hiérarchisation des langues et des pratiques langagières.

Quelles langues sont parlées par combien de personnes ?

Les recensements français de la population se fondant sur des déclarations de nationalité et de lieu de naissance et non sur des déclarations ethniques ou linguistiques comme c'est le cas dans d'autres pays, il est très difficile d'estimer le nombre de locuteurs des différentes langues parlées en Guyane ou le nombre des « groupes » en présence¹.

¹ Léglise I. et Migge B., 2013, *Exploring Language in a Multilingual Context : Variation, Interaction and Ideology in language documentation*, CUP.

Le tableau 1 (p. 4) « Principales langues parlées en Guyane » (Léglise 2007)² propose toutefois une présentation de la vingtaine de langues représentant chacune, d'après nos enquêtes, au moins 1 % de la population.

Une population et des élèves très plurilingues

La population scolarisée, en raison des caractéristiques démographiques de la Guyane, constitue environ 40% de la population guyanaise. Une grande enquête en milieu scolaire a été menée, par entretiens individuels d'une dizaine de minutes avec des enfants d'une dizaine d'années et par observations pratiquées en classe et dans la cour de récréation. Au total, 28 villes et villages ont été visités, soit 80 classes dans 70 écoles, et 2 300 entretiens individuels ont été analysés.

Les résultats montrent qu'un peu plus de deux tiers des enfants ne parlent pas français avant leur scolarisation. Seul un tiers des élèves – sur l'ensemble du

² Léglise I., (2007) « Des langues, des domaines, des régions. Pratiques, variations, attitudes en Guyane », in Léglise I. et Migge B. (éds.), *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane. Regards croisés*. Paris : IRD Éditions, 29-47.

territoire guyanais – déclarait parler le français en famille avant d'aller à l'école (dans certaines zones, c'est même 100% des enfants qui ne le parlaient pas avant la scolarisation). À l'âge de 10 ans, 93% des élèves interrogés déclarent parler au moins 2 langues, 41% au moins 3 langues et 11% au moins 4 langues. La Guyane est donc non seulement un territoire multilingue mais sa population est également largement plurilingue et les enfants ont, très jeunes, des répertoires plurilingues qui ne font que s'accroître au cours de leur vie. Par répertoire linguistique j'entends l'ensemble

des ressources linguistiques à la disposition des locuteurs : les langues (ou variétés de langues) qui sont acquises en famille et qu'on appelle des langues de première socialisation ou des « langues maternelles », mais aussi toutes les autres langues que les enfants ont entendues ou acquises en famille, avec des amis ou des voisins, ou encore qu'ils ont apprises à l'école.

Le schéma 1 propose une visualisation des répertoires linguistiques déclarés par l'ensemble des élèves interrogés (les chiffres sont ici des pourcentages). La partie supérieure du schéma fait apparaître les « langues de

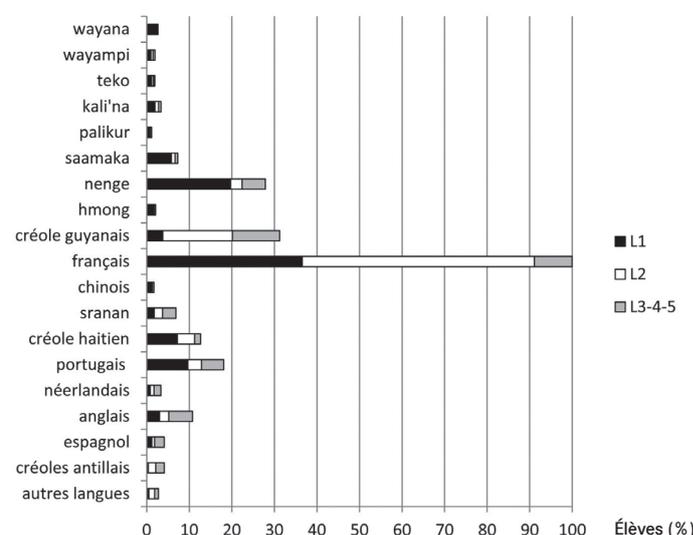


SCHÉMA 1 - Répertoires linguistiques des élèves d'une dizaine d'années sur le territoire guyanais.

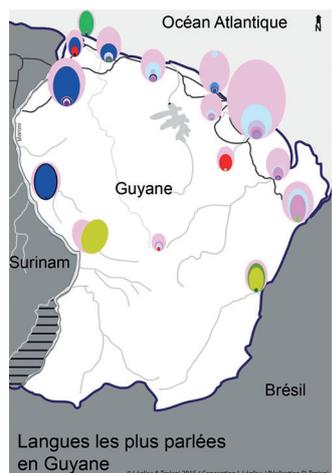
Guyane » inscrites sur la liste des « langues de France » par le ministère de la Culture. Sur le schéma 1, L1 renvoie aux langues acquises durant la première socialisation, en famille et avant la scolarisation, et L2/L3 sont acquises après cette période de première socialisation (par exemple en milieu scolaire) ou sont moins fréquemment utilisées lors de l'enfance (interactions avec les grands-parents ou avec les amis d'école par exemple). Les enfants possèdent ces ressources plurilingues et, comme tous les locuteurs plurilingues, font preuve de compétences à communiquer en associant ou en mêlant ces différentes ressources. On y remarque par exemple que le créole guyanais, comme les créoles antillais, est très peu transmis dans la famille (4%), où les enfants sont plutôt élevés en français, mais qu'il est acquis ensuite parmi les amis (28%). On voit aussi apparaître les langues servant de langue véhiculaire, utilisées dans la communication inter-groupes (ou inter-ethnique) : elles sont plus déclarées en tant que L2 et L3 qu'en tant que L1. C'est le

cas du français (mais sa présence ici, en raison de la population scolaire considérée, est sur-représentée par rapport à la population guyanaise globale), du créole guyanais, du nenge(e), de l'anglais, du sranan tongo et du portugais.

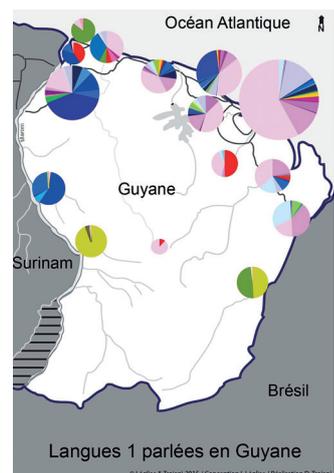
La carte 1 propose une représentation de la diversité linguistique en Guyane selon le poids de ces langues dans les répertoires linguistiques. Ne sont représentées ici que les langues les plus fréquemment déclarées (qui totalisent, dans chaque zone géographique choisie, plus de 10%).

À Saint-Laurent-du-Maroni, (schéma 2), on remarque la très forte présence des langues créoles à base anglaise (et de l'anglais) dans les répertoires linguistiques : plus de 80% des enfants parlent le nenge(e) (qu'ils l'aient acquis en famille ou auprès de leurs amis par la suite), le sranan tongo (17%), ou l'anglais (20%), à côté du créole guyanais (17%) ou du néerlandais (11%). Dans la région de Cayenne (schéma 3), en revanche, on note la présence importante des

CARTE 1 - Langues les plus parlées par les élèves en Guyane



CARTE 2 - Langues premières parlées par les enfants scolarisés



Les cartes 1 et 2 sont interactives : en suivant ce lien on peut obtenir, pour chaque zone géographique, le détail des langues et des pourcentages : https://www.vjf.cnrs.fr/sedyl/Isabelle_Leglise/guyane/spip.php?rubrique3

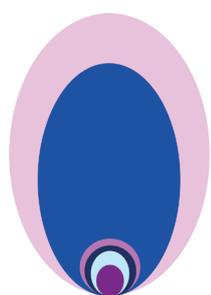
différents créoles à base française : le créole guyanais, présent dans le répertoire linguistique de plus de 40% des enfants ; le créole haïtien (23%) ; et les créoles antillais (près de 10%), à côté du portugais (16%) et de l'anglais.

La carte 2 propose une représentation de la diversité linguistique en Guyane selon les langues premières déclarées. Ne sont représentées ici que les langues de première socialisation. Cette carte montre la très grande

diversité – ou à l'inverse la relative homogénéité linguistique – de certains lieux géographiques, et par là-même des classes dans les écoles concernées.

À l'échelle de la Guyane, on peut représenter l'ensemble des langues de première socialisation déclarées par les enfants sous la forme du schéma 4.

Différents dispositifs ont été proposés ces trente dernières années pour tenir compte en partie des spécificités du public

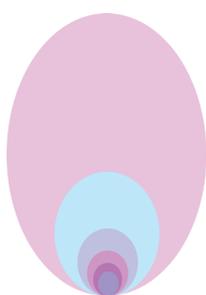


St-Laurent du Maroni

français	100%
nenge	82,5%
anglais	19%
sranan	17,5%
créole guyanais	17%
néerlandais	11%

© Léglise & Troiani 2015

SCHÉMA 2



Grand Cayenne
Cayenne - Rémire-Montjoly - Matoury

français	100%
créole guyanais	43%
créole haïtien	23%
portugais	16%
anglais	13%
créoles antillais	9,5%

© Léglise & Troiani 2015

SCHÉMA 3

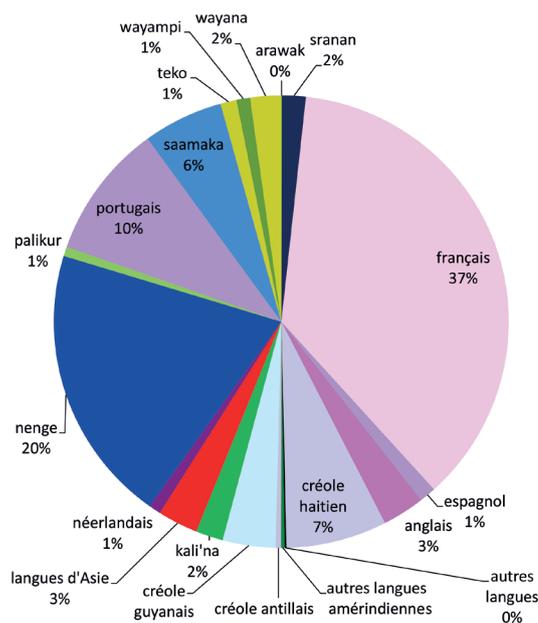


SCHÉMA 4 - Les langues de première socialisation des élèves en Guyane.

scolaire guyanais et de certaines de leurs langues maternelles (créole guyanais à partir de 1986 via les programmes « Langues et cultures régionales » (LCR), enseignement en langues maternelles à partir de 1998 : voir l'article sur les Intervenants en Langue Maternelle, p. 12) mais aucun dispositif ne prend véritablement en compte le plurilinguisme des élèves.

Quelle reconnaissance par l'État de ce plurilinguisme ?

S'il faut attendre 1986 pour que l'Académie de Guyane ratifie la circulaire Savary (1981) étendant la loi Deixonne (1951) au créole guyanais, il faut attendre 1999 et le rapport Cerquiglini³ pour qu'environ un quart des langues parlées en Guyane (12 sur une quarantaine) soient reconnues comme « langues de France ». Les langues mentionnées dans ce rapport étaient ainsi susceptibles d'être reconnues comme pouvant bénéficier des mesures de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, traité européen adopté par le Conseil de l'Europe en 1992, finalement signé mais non ratifié par la France en 1999, le Sénat ayant en 2015 refusé la modification de la Constitution qui était nécessaire⁴. Pour la Guyane, ces langues sont :

- le créole guyanais
- le neng(e) dans ses trois composantes : aluku, ndyuka, pamaka
- le saamaka
- les six langues amérindiennes : arawak (ou lokono), émérillon (ou teko), kali'na, palikur (ou pahikhwene), wayana, wayampi
- le hmong

La carte 3 localise leur implantation traditionnelle en Guyane.

³ <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf>

⁴ http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/charte_europeenne_langues_regionales.asp

TABLEAU 1 - Principales langues parlées en Guyane

Type de langues	Nom de la (variété de) langue	Caractéristiques
Langues amérindiennes	arawak ou lokono	Langues autochtones appartenant à trois familles linguistiques (caribe, tupi-guarani et arawak). Listées dans le rapport Cerquiglini, elles sont parlées dans leur ensemble par moins de 5 % de la population ¹ . Les deux premières, en raison de leur faible nombre de locuteurs ou de rupture de transmission vers les jeunes générations, peuvent être considérées comme « en danger » ² .
	émérillon ou teko	
	kali'na	
	palikur	
	wayana	
	wayampi	
Langues créoles à base lexicale française	créole guyanais	Résultant de l'esclavage et de la colonisation française en Guyane. Mentionnée dans le rapport Cerquiglini, langue maternelle d'environ un tiers de la population, elle est véhiculaire dans certaines régions – en particulier sur le littoral.
	créole haïtien	Parlée par une population d'origine haïtienne représentant, selon les sources, entre 10 et 20 % de la population guyanaise.
	créole martiniquais, créole guadeloupéen	Langues parlées par des Français venant des Antilles, estimés à 5 % de la population guyanaise.
	créole de Sainte-Lucie	Langue issue de l'immigration en provenance de Sainte-Lucie aux siècles derniers, parlée actuellement par moins de 1 % de la population.
Langues créoles à base lexicale anglaise	aluku ndyuka pamaka	Variétés de langues ³ (Easter Maroon Creoles) parlées par des Noirs Marrons ayant fui les plantations surinamiennes au XVIII ^e siècle, mentionnées dans le rapport Cerquiglini. Langues premières de Marrons faisant historiquement partie de la Guyane ou de migrants récemment arrivés du Surinam, elles sont parlées par plus d'un tiers de la population guyanaise. Elles jouent également un rôle véhiculaire dans l'Ouest guyanais.
	sranan tongo	Langue véhiculaire du Surinam voisin, elle est la langue maternelle d'une très faible partie de la population guyanaise, notamment dans l'Ouest, où elle joue cependant un rôle véhiculaire.
Langue créole à base anglaise (partiellement relexifiée en portugais)	saamaka	Parlée par des Noirs Marrons originaires du Surinam mais installés en Guyane depuis plus ou moins longtemps, mentionnée dans le rapport Cerquiglini. Les estimations chiffrées sont les plus fluctuantes à son égard. Selon PRICE et PRICE (2002), les Saamaka constitueraient le groupe de Marrons le plus important de Guyane (10 000 personnes), toutefois nos enquêtes montrent des taux de déclaration du saamaka souvent inférieurs aux autres créoles à base anglaise.
Variétés de langues européennes	français	Langue officielle, langue de l'école, langue maternelle des 10 % de la population venant de métropole ainsi que de certaines parties bilingues de la population (en particulier à Cayenne) et partiellement véhiculaire en Guyane.
	portugais du Brésil	Langue parlée par une immigration brésilienne estimée entre 5 et 10 % de la population guyanaise, jouant un rôle véhiculaire dans l'Est, le long du fleuve Oyapock.
	anglais du Guyana	Variété parlée par une immigration venant du Guyana voisin, estimée à 2 % de la population.
	néerlandais	Langue parlée par une partie de l'immigration surinamienne ayant été préalablement scolarisée dans cette langue.
	espagnol	Langue parlée par une infime partie de la population originaire de Saint-Domingue et de pays d'Amérique latine (Colombie, Pérou, notamment).
Langues asiatiques	hmong	Langue parlée par une population originaire du Laos, arrivée en Guyane dans les années 1970, représentant 1 % de la population, regroupée essentiellement dans deux villages, mentionnée dans le rapport Cerquiglini.
	chinois (hakka, cantonais)	Variétés de langue parlées par une immigration d'origine chinoise datant du début du siècle.

1. Si on rapporte les diverses estimations concernant les groupes humains concernés aux statistiques globales de la population (INSEE, 1999). En raison des difficultés de recensement en Guyane, on sait toutefois que ces chiffres officiels sont sous-évalués.

2. Une position extrême consiste à considérer toutes les langues de Guyane, à l'exception du créole guyanais, comme « en danger » (LAUNEY, 2000), en retenant comme critère les faibles chiffres de population dans le département : quelques centaines ou quelques milliers de locuteurs selon les cas. En ce qui concerne les langues amérindiennes, notons que le lokono – qui est menacé car il n'est plus parlé par les jeunes générations en Guyane – est encore parlé par de nombreux locuteurs au Guyana, tandis que le teko – dont la transmission familiale est encore assurée – n'est plus parlé qu'en Guyane.

3. L'aluku, le ndyuka et le pamaka sont considérées comme des variétés dialectales d'une même langue, le nenge (en aluku et pamaka) ou nengee (en ndyuka), cf. GOURY, MIGGE (2003).

Quelle adaptation des institutions ?

Si les élèves apprennent majoritairement le français à l'école parce que cette langue n'est pas présente dans leur famille, on peut facilement en déduire qu'une partie non négligeable de la population adulte ne parle pas ou très peu français en Guyane.

Qu'il s'agisse de citoyens français ou étrangers, en situation régulière ou irrégulière, qu'ils soient monolingues ou plurilingues, qu'ils habitent certains quartiers de Cayenne, un village sur l'Oyapock ou le Maroni, un placer aurifère ou des villes de l'Ouest comme Saint-Laurent-du-Maroni, leur exposition quotidienne au français dans les

sphères familiale, amicale ou professionnelle peut être quasi nulle. Que se passe-t-il lorsque cette partie de la population guyanaise doit être recensée, a besoin d'être soignée, doit entrer en contact avec l'administration, les services sociaux, les services publics ?

L'absence de politique linguistique explicite en faveur

de l'accueil des usagers dans leurs langues fait porter sur les individus, engagés dans leur pratique professionnelle, le choix de s'adapter ou non au public auquel ils sont confrontés. Parfois, il suffit d'un supérieur hiérarchique sensible aux questions linguistiques et culturelles : une politique de recrutement d'agents contractuels plurilingues permet alors d'accueillir le public dans plusieurs langues comme c'était le cas à la Poste de Mana, dans l'Ouest guyanais par exemple (Léglise, 2005)⁵. Malheureusement, ces solutions sont très souvent temporaires et dépendantes des personnes. On pouvait observer il y a dix ans (à la Poste, au dispensaire médical, à la pharmacie) un ajustement mutuel : des services (qui trouvaient des solutions pour pratiquer les langues en présence même de manière rudimentaire) et des familles (qui allaient vers le français en systématisant la procédure d'accompagnement. Dans certaines d'entre elles, les enfants ont une fonction d'interprète, dans d'autres, les enfants sont en charge de famille et effectuent pour leurs parents les démarches administratives). Cet ajustement est souvent tacite, et ne nécessite pas de prise de position particulière lorsque les agents de l'État et la population partagent les mêmes langues. Par exemple, dans une agence commerciale EDF, à Cayenne, où le public s'adresse pour installer un compteur ou un branchement électrique par exemple, tous les affichages et les échanges sont en français mais certains agents, ponctuellement, utilisent le créole guyanais ou antillais comme ressource afin d'assurer une meilleure communication avec certains interlocuteurs notamment autour des termes

⁵ Léglise I. (2005), « Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme » in *Études créoles* XXVIII, n°1, L'Harmattan, 23-57.

CARTE 3 - Les langues de Guyane (Renault-Lescure, Odile et Goury, Laurence (éds.) (2009). *Langues de Guyane*. Marseille : Vents d'ailleurs, IRD.)



techniques : s'ensuivent alors des échanges bilingues où les deux langues alternent (Nelson, 2008)⁶. Toutefois, cet ajustement est parfois sujet de conflits et laisse la place à des relations sociales racialisées, à de l'hostilité⁷ et

⁶ Nelson L. (2008), *Le contact de langues au travail : L'étude de l'alternance codique entre les langues français - créole dans les situations de service à l'accueil direct d'EDF Guyane*, mémoire de Master 2, université Lyon 2.

⁷ Léobal C. (2016), « Des marches pour un logement. Demandeuses bushinguées et administration bakaa (Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane) », *Politix*, 116, 163-192.

à des discriminations⁸. Ainsi, le personnel soignant d'un hôpital peut être divisé sur la question de savoir s'il faut apprendre ou non des rudiments de la langue des patients (Léglise, 2007)⁹. À l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni, où l'on estimait lors de mes enquêtes que 80 % des patients ne parlaient pas français, les échanges entre médecins, infirmières et aides-soignants lors des soins et des

⁸ Carde E. (2016), *Discriminations et accès aux soins en Guyane française*, Presses de l'université de Montréal.

⁹ in Léglise I. et Migge B. (éds.), *op. cit.*

visites uniquement, étaient en français et excluaient de fait les patients de leur droit à pouvoir décider pour eux-mêmes en étant éclairés. Bien sûr certaines traductions étaient proposées, par moments, mais elles reposaient plus sur de bonnes volontés individuelles, parmi les soignants, que sur une politique concertée. Elles étaient dictées par l'urgence et permettaient, certes, une communication minimale pour le geste médical mais la question de la prise en charge du patient dans sa totalité restait, pour sa part, entière. •